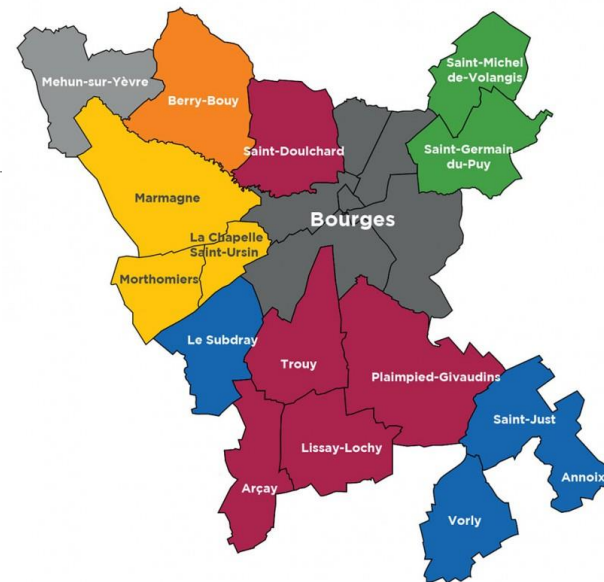


CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE BOURGES PLUS

Réunion plénière
du 06 décembre 2021



Bienvenue à cette réunion du CODEV !!!

Bilan de neuf mois d'activité...

*Mandature 2020-2026
Année 2021 (mars-décembre)*



Conseil de Développement de Bourges Plus



Le Conseil de développement de Bourges Plus a été installé le 22 mars dernier dans un contexte compliqué de crise sanitaire.

Malgré cela, il s'est **organisé** et **structuré** pour remplir sa mission d'organe consultatif, de lieu d'échanges et de propositions sur l'avenir de notre territoire et de sa population, avec **l'ambition d'apporter, aux élus, l'éclairage de la société civile** sur l'ensemble des questions ayant trait à l'aménagement du territoire.



Cadre Légal : Cette instance prévue par l'article L. 5211-10-1 du CGCT a été créé par la **loi NOTRe** du 7 août 2015 pour les EPCI à fiscalité propre de +20 000 hab.

Conseil de Développement de Bourges Plus



Le Conseil de Développement de Bourges Plus 2020-2026 est composé de 72 membres : 36 femmes et 36 hommes désignés par délibération du Conseil Communautaire

- ⚙ Il est animé par un bureau de 11 membres et présidé par Jean Llari.
- ⚙ Il fonctionne selon le schéma d'organisation : Bureaux, groupes de travail et réunions plénières.
 - La crise sanitaire et l'installation de notre instance via une visioconférence «compliquée» n'ont pas facilité les choses et évidemment généré quelques frustrations.
 - Les premières sollicitations du CODEV, « dans l'urgence» (Projet de territoire) nous ont compliqué la tâche et n'ont pas permis le travail aussi collectif que nous l'imaginions.

Conseil de Développement de Bourges Plus



A ce jour, le CODEV de Bourges Plus a tenu :

- 7 réunions de bureau
- 13 réunions de groupes de travail (fin novembre)
- 4 plénières (y compris celle d'aujourd'hui)

*Soit plus de 50 heures de travail collectif,
sans prendre en compte les préparations,
comptes-rendus et la logistique...*





Aspects positifs :

- Les membres participants ont bien mesuré l'intérêt d'une expression collective citoyenne et se sont impliqués.
- L'ambiance de travail est agréable.
- Malgré un contexte compliqué et des délais tendus, cinq avis ont été rendus.
- Les élus et services techniques de l'agglomération se sont rendus particulièrement disponibles.

Points négatifs :

- Certains membres (**30 / 41%**) n'ont encore participé à aucune réunion : Leur sera posée la question du pourquoi et, le cas échéant, celle de leur remplacement.
- Les dossiers nous parviennent trop tardivement et sous trop forte contrainte de délais pour produire des avis.
- Nous ne disposons pas encore d'un soutien logistique suffisant.



Rappel des groupes de travail et des avis rendus...



- Groupe Projet de Territoire
- Groupe PCAET
- Groupe PLUI
- Groupe CRST
- Groupe CRTE
- Groupe EAU

Le Projet de Territoire

(Pilotes : J. Llari & G. Hayotte)



C'est un document stratégique « **Bourges Plus, Bourges Mieux, Bourges Autrement** » qui identifie les axes de développement futur et un plan d'action. Il a été finalisé le 11 mai 2021 et adopté au Conseil communautaire du 17 juin 2021. Il a permis de dégager les grands projets que les élus de l'agglomération entendent porter pour les 6 années à venir...

LE CODEV a travaillé collectivement une dizaine d'heures sur le Projet de Territoire. Il en aura fallu autant pour mettre en forme un avis. 20 membres ont participé à son élaboration.

L'avis sollicité a été rendu le 28 mai.

Bourges Plus sera sollicité pour des bilans annuels intermédiaires.

Réception du dossier: 12 avril.

Première réunion : 10 mai

Deuxième réunion : 27 mai

Ils ont participé à l'élaboration de cet avis :

- Christophe AUBOUJEX
- Claudie CAMUZAT
- Guy CHABRILLAT
- Nathalie CHAUMEREUIL
- Léa COUTURAUD
- Carine FABRI
- Marion FORTUNE
- Rozenn GERBAUD
- Catherine GREAU
- Abdelaziz LAHRACH
- Jean LLARI
- Jean-Philippe LIMBERGER
- Gérald HAYOTTE
- Jean-François MONTAGU
- Justine MOUTIER
- Abdelhakim NERAOU
- Michèle PICCOLI
- Tanguy TROUVE CHARBONNIER
- Raphaëlle VALIERE-VIALEIX
- Valentine VALMAR MONIN

Le Plan Climat Air Energie Territorial

(Pilotes : J. Moutier, JP. Limberger & R. Valière-Vialex)

Le PCAET est un outil d'animation du territoire qui définit les objectifs stratégiques et opérationnels afin **d'atténuer le changement climatique**, le combattre efficacement et de s'y adapter ; de développer les énergies renouvelables et de **maîtriser la consommation d'énergie** (arrêté en Conseil Communautaire le 11 février 2021).

LE CODEV a travaillé collectivement une dizaine d'heures sur le PCAET. 16 membres ont participé à son élaboration.

L'avis sollicité a été rendu le 22 octobre

Bourges Plus sera sollicité pour des bilans annuels intermédiaires.



Réception du PCAET : 20 juil.

Première réunion : 02 sept.

Deuxième Réunion : 13 sept.

Troisième réunion : 21 sept.

Quatrième réunion : 06 oct.

Présentation en bureau : 12 oct.

Présentation en plénière : 20 oct.

Ils ont participé à l'élaboration de cet avis

- *AUGE Jean-Christophe*
- *CAMUZAT Claudie*
- *CARIDROIT Jean-Denis*
- *CHABRILLAT Guy*
- *CHRISTOVAO Florian*
- *FORBEAU Michel*
- *GREAU Catherine*
- *HAYOTTE Gérald*
- *LEBAS Etienne*
- *LEMAIRE Michèle*
- *LEMOINE Jérôme*
- *LIMBERGER Jean-Philippe*
- *LLARI Jean*
- *MOUTIER Justine*
- *TROUVE CHARBONNIER Tanguy*
- *VALIERE-VIALEIX Raphaëlle*

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

(Pilotes : G. Chabrilat & A.Lakhrach)

Le Conseil Communautaire a décidé d'arrêter le nouveau projet de PLUi lors de sa séance du 17 juin 2021 afin de le soumettre à la consultation des différents acteurs, dont le Conseil de Développement.

LE CODEV a travaillé collectivement huit heures environ sur le PLUI. 11 membres ont participé à son élaboration.



L'avis sollicité a été rendu le 22 octobre

Bourges Plus sera sollicité pour des bilans annuels intermédiaires.

Ils ont participé à l'élaboration de cet avis :

- BRUNET Véronique
- CAMUZAT Claudie
- CHABRILLAT Guy
- GREAU Catherine
- HAYOTTE Gérald
- LEBAS Etienne
- LEMAIRE Michèle
- LIARI Jean
- MARITORENA Murielle
- MOUTIER Justine
- VALLIERE-VIALEIX Raphaëlle

*Réception du PLUI : 20 juil.
Première réunion : 02 sept
Deuxième Réunion : 14 sept.
Troisième réunion : 01 oct.
Présentation en bureau : 12 oct.
Présentation en plénière : 20 oct.*

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale

Pilotes : C. Camuzat, C.Gréau, A. Lakhrach & T. Trouvé-Charbonnier

Le CRST s'inscrit dans une volonté de rapprochement entre la Région et ses territoires. Ces contrats déclinent chacun des dispositifs d'aides (qui précisent les modalités du financement régional).

Trois axes : Développer l'emploi et l'économie ; Favoriser le mieux-être social ; Renforcer le maillage urbain et .

Et une Priorité transverse : Transition écologique des territoires.

Le Groupe de Travail du CRST s'est réuni le 16 novembre pour appréhender la totalité du dossier et le suivi des années futures. 22 membres ont participé à l'avis et/ou à la réunion.

L'avis a été rendu le 22 mars, lors de la plénière d'installation du CODEV.



Ils ont participé à l'élaboration de cet avis :

- *BLIN Morgan*
- *CAMUZAT Claudie*
- *CHABRILLAT Guy*
- *CHAUMEREUIL Nathalie*
- *FOURTUNE Marion*
- *FRAGNIER Patricia*
- *GAZEAU Jeanne*
- *GIRARD Patrice*
- *GREAU Catherine*
- *HAYOTTE Gérald*
- *LAKHRATH Abdelaziz*
- *LEMOINE Jérôme*
- *LEPAIN François*
- *LIMBERGER Jean-Philippe*
- *LLARI Jean*
- *MONTAGNE Nathalie*
- *MOUTIER Justine*
- *NARE Armelle*
- *ONILLON Catherine*
- *TROUVE CHARBONNIER Tanguy*
- *VALLIERE-VIALEX Raphaëlle*
- *VALMAR-MONIN Valentine*

Bourges Plus sera sollicité pour des bilans annuels intermédiaires.

Le Contrat Territorial de Relance et de Transition Ecologique

Pilotes : J. Llari et G. Hayotte (Idem Projet de Territoire)

Le CRTE est un document opérationnel, évolutif et ajustable annuellement. Il met en œuvre le Projet de Territoire.

2 axes :

- à court terme, associer le territoire au plan de relance,
- à long terme, accompagner Bourges Plus dans son projet de territoire pour une transformation écologique, sociale, culturelle et économique et aboutir à une cohésion territoriale

Le CRTE est composée de fiches actions du projet de territoire, du PCAET, des programmes d'appui comme « cœur de ville », « petites villes de demain », « Territoires d'Industrie »).

L'avis CODEV a été rendu le 22 octobre

Bourges Plus sera sollicité pour des bilans annuels intermédiaires.

Ils ont participé à l'élaboration de cet avis :

- CAMUZAT Claudie
- CHABRILLAT Guy
- GREAU Catherine
- HAYOTTE Gérald
- LLARI Jean
- MOUTIER Justine
- VALIERE-VIALEIX Raphaëlle



Réception du CRTE : 27 sept.

Présentation en Bureau : 12 oct.

Présentation en plénière : 20 oct.

L'EAU

*L'eau douce est une ressource
naturelle unique et renouvelable...
mais pas inépuisable !*

Pilotes : J. Moutier, G. Hayotte + M. Fourtune

Le précédent CODEV de l'agglomération avait imaginé instruire ce dossier, mais la fin de mandat et la crise sanitaire n'avaient pas permis une étude concrète. Aujourd'hui, compte tenu de l'importance du sujet, il est au nombre des priorités des CODEV de notre territoire, sous forme d'**auto saisine**.

Un groupe de travail commun des CODEV de Bourges Plus et du PETR Centre Cher a engagé un travail avec **l'objectif de rendre un avis et de préciser quelques priorités sur l'eau**, à l'heure d'une prise de conscience des enjeux qu'elle représente et des dangers qui la menace.

Avis attendu sous 12 mois. 3 réunions ont déjà eu lieu :

- 07 oct. Codev Bourges Plus.
- 21 oct. Codev PETR Centre Cher.
- 25 novembre (Codev B+ & PETR)



Ils participent à l'élaboration de cet avis :

- CABON Zoé
- CARIDROIT Jean-Denis
- CHABRILLAT Guy
- CRISTOVAO Florian
- FABRI Carine
- FOURTUNE Marion
- FRANIER Patricia
- GREAU Catherine
- HAYOTTE Gérald
- LESPAGNOL Anne-Gaëlle
- MARITORENA Murielle
- MOUTIER Justine
- SOUMEILHAN Nathalie
- TROUVE CHARBONNIER Tanguy
- WIART Jean-Philippe
- AUDOT Gilles
- BAPTISTE Annie
- BARRE André
- BORGNAT Jean-Charles
- CIRIER Jean-Yves
- MECHINEAU Laurent



Au risque d'insister !

Vous n'êtes pas encore inscrit(e) dans un groupe de travail...
ou plusieurs,

Ne tardez pas !!!





RAPPEL des RÉUNIONS d'ores et déjà programmées en 2022....

Bureaux :

- 20 janvier
- 24 février
- 10 mars
- 28 avril
- 19 mai
- 16 juin
- 6 juillet
- 15 septembre
- 13 octobre
- 15 décembre

Plénières :

- 24 mars
- 28 juin
- 29 septembre
- 24 novembre



Les dates des réunions des Groupes de Travail seront définies ultérieurement et, dans toute la mesure du possible, avec les participants.



Et quelques sujets sur lesquels nous imaginons travailler en 2022 (1) :

- Revenir sur certains thèmes du **Projet de Territoire**. Ce dernier est la pierre angulaire du développement futur de notre bassin de vie et nous pouvons aisément imaginer, au-delà de l'avis rendu le 28 mai 2021, prendre le temps de quelques réflexions thématiques.
- Aborder la question des **Mobilités**, y compris celle des **accès autoroutiers** qui ont déjà fait l'objet de réflexions et d'échanges.
- Traiter de la question de **la Santé sur notre territoire**
Nous avons déjà travaillé sur ce sujet dans la précédente mandature et rendu un avis. Le contexte et les débats actuels rendent la partition compliquée, mais nous pouvons peut-être avoir une réflexion indépendante sur les enjeux nationaux et locaux de ce dossier essentiel. Il sera important pour nous de fixer les limites de notre étude.





Et quelques sujets sur lesquels nous imaginons travailler en 2022 (2) :

- **L'Eau** : il s'agit plus là de poursuivre une action déjà engagée. Mais il est fait appel aux membres pour participer à cette réflexion sur un sujet essentiel qui nous concerne tous, sous l'angle de préserver l'eau qualitativement et quantitativement...
- Aborder la question de la **Culture**, comme la Présidente de l'agglomération en a émis le souhait. C'est, de prime abord, une responsabilité municipale, mais nous ne pouvons pas dissocier la dimension « bassin de vie » de ce sujet. Il s'agira pour nous de bien appréhender le périmètre de l'étude à venir...





Plénière du 6 décembre 2021